

Réunion du 14 septembre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Étaient présents :	M. Frédéric BIERRY, président. M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents. Mme Alfonso ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
Procuration(s) :	M. Marcel BAUER ayant donné pouvoir à Mme Catherine GREIGERT
Excusé(s) :	Mme JUNG Martine
Absent(s) :	M. DEBES Vincent, M. ELKOUBY Eric, Mme KOCHERT Stéphanie
Ne prennent pas part au vote :	Mme Michèle ESCHLIMANN
Rapporteur :	Mme Christiane WOLFHUGEL

CP/2020/259

A220_2020_09_15_259

60540 - Silver Développement

**Accord de consortium pour la mise en œuvre du projet
"Territoires de santé de demain"**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- Confirme la participation du Département du Bas-Rhin au consortium porté par l'Eurométropole de Strasbourg pour la mise en œuvre des actions inscrites au projet « Territoires de santé de demain » dont la candidature a été retenue par l'Etat
- Approuve les termes de l'accord de consortium, d'une part, visant à organiser les relations entre les partenaires et, d'autre part, définissant les modalités de mise en œuvre des actions inscrites au projet Territoires de santé de demain, joint en annexe à la présente délibération et autorise son Président à signer cet accord ;
- Autorise le Président à rester membre du comité de pilotage et des équipes projet de la démarche ;
- Décide que le Département du Bas-Rhin participera activement au déploiement opérationnel des actions dans le cadre du projet « Territoires de Santé de Demain », notamment en mettant à disposition son expertise, notamment à travers la mobilisation des territoires ;
- Décide d'attribuer à l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) une subvention d'un montant de 182 500€ sur 4 ans pour contribuer au financement de l'expérimentation « Mise en œuvre d'une pratique de santé intégrée » sur le territoire de l'EMS et sur les 4 communautés de communes du Territoire Ouest dans le cadre de la démarche Territoire de Santé de Demain, selon le calendrier suivant :
 - 41 250 € en 2020,
 - 43 125 € en 2021 et en 2022,
 - 55 000 € en 2023 ;
- Décide que cette subvention fera l'objet d'une convention financière laquelle conditionnera son versement effectif à l'EMS, qui sera soumise à une prochaine délibération de la Commission Permanente ;
- Approuve les termes du projet de Convention attributive d'une aide du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) au titre de l'action « Démonstrateurs de territoires de l'innovation de grande ambition », volet « Territoires d'innovation (TI) » dans le cadre du projet lauréat « Territoires de santé de demain (TSD) », visant à permettre le versement de la subvention par l'Eurométropole

de Strasbourg au Département du Bas-Rhin, jointe à la présente délibération, et autorise son Président à signer cette Convention.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 42

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	41
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200914-
lmc1139914-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 23/09/20